

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 29 mai 1886

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Poésie : La petite sœur, Henri Blanvalet.—Un conseil par semaine.—Un abordage à Terre-neuve.—Sans mère, par Eugène Seymour.—Nos illustrations.—Tablettes de la mère de famille.—Du rôle de la femme au foyer domestique.—Notes et impressions.—Récréations de la famille.—Rébus.—Feuilleton : Les deux Sœurs (suite).

GRAVURES : L'affaire des pêcheries : Saisie de la goelette américaine.—Portraits : Mgr Martinez Izquierdo ; M. le comte de Mun ; M. Duc-Quercy ; M. Roche.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	\$50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
36 Primes, à \$1	\$36
94 PRIMES	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

PRIMES MENSUELLES

VINGT-CINQUIÈME TIRAGE

Le vingt-cinquième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de MAI), aura lieu lundi, le 7 juin, à huit heures du soir, dans la salle de conférence de *La Patrie*, 35, rue Saint-Gabriel. Le tirage se fait par trois personnes choisies par l'assemblée. Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



Il semble vouloir s'occuper de réformer la manière de tenir les registres de l'Etat civil.

Ce n'est pas malheureux.

Si nous avons droit d'être fiers de posséder la généalogie de toutes les familles de notre pays, depuis l'arrivée du premier colon en Canada jusqu'à nos jours, nous devons constater cependant que le système suivi autrefois ne peut plus l'être actuellement sans modifications.

C'est grâce au soin extrême qu'a mis le clergé à conserver les archives des paroisses, que M. l'abbé Tanguay a pu faire cette compilation, fruit du travail d'un quart de siècle, qui constitue le Dictionnaire généalogique, œuvre unique au monde.

La France pourrait posséder un trésor du même genre, si le vent de quatre-vingt-treize n'avait emporté les feuillets des registres de l'état civil ; mais la perte est irréparable.

Nous, qui avons eu le bonheur de ne pas être atteints par l'ouragan révolutionnaire, nous avons gardé ces précieux documents si utiles et si instructifs. Il faut donc continuer l'œuvre, et je sais parfaitement que, de notre côté, aucune négligence ne sera commise sous ce rapport.

Mais il ne faut pas oublier que nous ne sommes plus seuls dans notre pays, et que des étrangers de mœurs et de religion contraires aux nôtres, vivent maintenant au milieu de nous, et on ne peut nier que tout ce qu'ils ont apporté avec eux, n'est pas toujours de première qualité.

*** Les Canadiens étant tous catholiques, font baptiser leurs enfants le jour ou le lendemain de

leur naissance. Ils se marient devant un prêtre, et quand vient le terme du voyage de la vie, on les enterre dans le cimetière catholique.

Donc, rien de plus aisé que de tenir les registres de l'état civil d'une manière exacte et complète.

Il n'en est pas de même ailleurs.

Chacun sait que chez les protestants, on attend souvent un mois, deux mois, parfois beaucoup plus, pour faire baptiser les enfants. Les mariages se font à la vapeur, souvent en cachette des parents, et on comprend que dans de telles conditions les registres doivent être tenus d'une manière très incomplète.

Ce n'est pas tout, nous avons maintenant en Canada des Mennonites, des Chinois, de religions différentes encore ; il y a même des gens qui n'en ont pas du tout.

Il en résulte encore une nouvelle cause d'obscurité pour nos registres.

Je connais des personnes qui n'ont jamais fait baptiser leurs enfants, or ceux-ci se trouvent donc sans état civil, c'est-à-dire qu'ils n'existent pas d'une manière régulière.

C'est pour combler ces lacunes qu'on va se décider à légiférer sur cette matière.

*** Si j'avais la faveur d'être intime avec nos ministres, je leur suggérerais une innovation dont personne ne se plaindrait, je crois.

Innovation ici, car la chose existe depuis longtemps en France.

Dans beaucoup de villes, dans le domaine de notre grande sœur de là-bas, le secrétaire de la municipalité fournit, tous les samedi matin, aux journaux, une copie certifiée de l'état civil de la semaine, c'est-à-dire, les naissances, les publications de mariage, les mariages et les décès.

Vous voyez que c'est complet et très commode. Pourquoi n'adopterait-on pas ce système chez nous ?

La ville paierait les frais de publication et, si cela grévait un peu le budget municipal, aucun contribuable ne protesterait, puisque tout le monde y trouverait profit.

Il y a bien d'autres dépenses inutiles qu'on se permet tous les jours.

Le système que je propose, n'empêcherait du reste, aucunement les personnes qui voudraient faire publier des notices spéciales de le faire, comme maintenant, mais riches et pauvres se trouveraient traités de la même manière et le public serait renseigné.

Il y a certain cas où on peut avoir intérêt à savoir qu'une naissance, une publication de mariage ou un décès a eu lieu.

*** Il ne s'agirait pas évidemment de publier des annonces qui n'en finissent plus, comme on en lit parfois dans les journaux, mais de donner la note aussi succinctement que possible.

Voici des exemples pour prouver que cela ne coûterait pas aussi cher qu'on pourrait se le figurer.

Naissance—J. B. Théodore Duroc, fils de J. A. F. Duroc, tourneur, rue du Blé, 167.

Cela coûterait : mettons, au plus, trois cents. Soit douze cents pour deux journaux français et deux journaux anglais ; il me semble que la ville peut bien se permettre cette dépense extravagante quand sa population vient de s'enrichir d'un citoyen et futur électeur de plus.

Les mariages constituent une promesse d'augmentation et les décès la fin d'existences bien remplies. Dans ces deux cas, encore la dépense est justifiée.

Restent les publications de mariage.

C'est peut-être alors que la publicité est le plus nécessaire. Je n'aime pas les mariages dans l'ombre, les unions contractées, pour ainsi dire, dans la coulisse et, si on exigeait la publication, dans les journaux, des promesses de mariages, on ne verrait pas tant d'aventures regrettables.

Dieu merci, nous n'en sommes pas encore rendus au même point que nos voisins des Etats-Unis, où les jeunes millionnaires enlèvent leurs cochers et vont les épouser dans une officine quelconque, mais il arrive des affaires fâcheuses chez nous comme ailleurs, et je crois que la publication dont je m'occupe aurait du bon.

Enfin voilà ! Je n'ai pas pris de brevet d'inven-

tion et je fais royalement cadeau de l'idée, à mon pays.

*** Un nouveau journal vient de faire son apparition à Montréal, le "*Montreal Dublin Freeman's Journal*", qui s'occupe spécialement des intérêts Irlandais.

C'est un journal très bien fait, essentiellement patriote et bourré de renseignements sur les questions qui passionnent tant le public depuis quelques temps.

Le ton général est d'une franchise remarquable. Notre ancien gouverneur-général, le marquis de Lorne, y est arrangé d'une jolie façon.

Le gendre de Sa Majesté, perd rarement une occasion de faire ou de dire une sottise, comme vous avez pu le voir il y a quelques mois, quand il s'est attiré une pluie d'œufs pourris, pour avoir prononcé un discours qu'il eut mieux fait de ne pas expectorer.

Cette fois-ci, il vient de publier une brochure sur et contre le Home-Rule, rédigée dans le style lourd et obscur qui distingue sa plume ducale.

"Si le marquis n'avait pas été l'héritier du duc d'Argyle, son nom n'aurait jamais dépassé les limites d'une petite bourgade d'Ecosse, et il n'aurait jamais été repoussé d'une manière systématique par le prince de Galles et ses royaux beaux-frères, dit le rédacteur du *Freemans*. Ceci nous rappelle une anecdote qui a courru Ottawa il y a quelques années. Quand on lui présenta, selon l'usage, les membres du parlement et que vint le tour d'un jeune député, bien connu, pour sa franchise et sa nature loyale, le marquis pour parler de quelque chose de circonstance lui dit : J'ai appris que vous étiez le plus jeune député de la Chambre et j'ai été dans le même cas ; quand j'ai fait partie de la Chambre des Communes d'Angleterre, j'étais le plus jeune député."—Oh ! répondit le jeune démocrate canadien, ce n'est pas du tout la même chose. Vous avez été élu parce que vous étiez le fils du duc d'Argyle, tandis que moi, je suis le fils de mes œuvres."

"Si l'histoire n'est pas tout-à-fait exacte, elle mériterait de l'être, car cette réponse peut seule expliquer pourquoi des éditeurs ont consenti à publier les platitudes du noble écrivain."

Vous voyez que le confrère irlandais n'y va pas de main morte et qu'il frappe juste et ferme.

*** Un des collaborateurs du MONDE ILLUSTRÉ, G. L. Desaulniers, vient de publier une poésie pleine d'ardeur et de feu : *L'absolution avant la Bataille*, titre plein de poudre et d'encens, contraste de mots, opposition d'idées, la vie et la mort, le pardon et la tuerie.

Je ne critique pas l'œuvre, je laisse cette tâche aux vivisecteurs. J'aime l'idée de cette poésie, la grandeur d'âme du poète, la noblesse des sentiments exprimés et la chaleur du patriotisme qui rayonne de chaque vers. Cela me suffit. Remuez, faites vibrer quelque chose de bon, là, dans le côté gauche et je vous remercierai toujours, et vous serez poète.

Voici les derniers vers :

Le prêtre alors leva sa main de pardon pleine :

Ego vos absolvo, dit-il.

Et de la plaine

Pendant qu'il prononçait ces paroles qui font,
Mystère auguste et saint, tomber du ciel profond
La clémence divine en céleste rosée,
Monta comme un encens vers la voûte irisée.

On eut dit qu'une haleine ineffable passait.
Et les grands bois perdus où le jour se berçait,
Et le flot déferlant sur le sable, et la feuille,
Et tout ce qui fleurit, chante, vole ou s'effeuille,
Et les monts et la brise et la plaine et les cieus
Saluèrent cette aube étrangère pour eux.

Et, comme une mystique et légère bruine,
Sur les soldats, baissant leur front sur leur poitrine,
Et que l'astre du jour de lumière inondait,

Lentement le pardon suprême descendait.

Puis quand le ciel se fut refermé sur leur tête,
Troublant de ces déserts la profondeur muette,
Et de l'ombre porté sur les ailes du vent,
On entendit ce cri formidable :

En avant !

La fête du 24 mai a été chomée d'une manière toute spéciale cette année ; jamais, je crois, les canadiens ne l'ont célébrée avec autant d'éclat.